CAEERS - Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage - Recyclage

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1603104F — Mise à jour : 27 mai 2026

Organisme responsable : **CEFCM CONCARNEAU**

Présentation de la formation

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de

- prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau
- faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage
- encadrer les survivants
- gérer les embarcations et radeaux après abandon du navire
- utiliser les dispositifs de repérage, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques
- apporter les premiers secours aux survivants

Programme

Enseignements théoriques

Remise à niveau, actualisation des connaissances…

- Les changements intervenus dans la réglementation
- Les changements intervenus dans la technologie
- L'accidentologie des embarcations et radeaux de sauvetage

Exercices pratiques

- Interpréter les inscriptions figurant sur les radeaux de sauvetage
- Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité,
- Embarcations et radeaux de sauvetage
- Donner des ordres corrects pour mettre à l'eau des embarcations et radeaux jusqu'à l'embarquement, la manœuvre et le débarquement des personnes
- Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité, les embarcations et radeaux de sauvetage et s'éloigner rapidement du bord du navire
- Utiliser les dispositifs de largage en charge et sans charge
- Récupérer, en toute sécurité, les embarcations, radeaux et canots de secours
- Réenclencher correctement ces dispositifs
- Faire démarrer et fonctionner un moteur intérieur installé à bord d'une embarcation de sauvetage ouverte ou fermée
- Ramer, barrer, gouverner au compas
- Utiliser les divers éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage
- Gérer et utiliser les dispositifs de repérage
- Utiliser le matériel radioélectrique portatif pour embarcations et radeaux de sauvetage
- Utiliser le matériel de signalisation, y compris engins pyrotechniques
- S'occuper des blessés pendant et après l'abandon du navire en utilisant le matériel de 1er secours et les techniques de

réanimation

Une formation à bord durant les 5 années qui précèdent le recyclage devra être justifiée pour bénéficier d'une formation de recyclage de courte durée

Texte de référence : Arrêté du 24 juillet 2013 modifié par arrêtés du 09/03/2015 et 14/08/2015 relatifs à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime - Annexe 3 - Appendice 3

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (CAEERS) - Habilitation

Code RS : 5860

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2302159S	Présentiel	LORIENT	01/09/2026	31/08/2027

Source : GREF Bretagne #1603104F